



Faculté de droit,
économie
& sciences sociales

Livret Master

Droit du patrimoine
Parcours Promotion et
gestion de l'immeuble

Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales

2025
2026

Le mot de la Doyenne



Cher(e)s étudiant(e)s,

Alors que certains d'entre vous ont fait leur licence à la Faculté de droit, économie et sciences sociales de Tours et poursuivent en master, d'autres s'y inscrivent pour la première fois. Quelle que soit votre situation, bienvenue à toutes et tous en master dans notre faculté !



Vous entrez dans un nouveau cycle de formation : celui de l'approfondissement, également celui de l'initiation à de nouvelles connaissances, l'exploration de nouvelles compétences.

Vous allez, ces deux années durant, affiner votre projet professionnel, réaliser des stages, rédiger un mémoire, découvrir ce qu'est la recherche en sciences sociales. Votre culture dans votre champ disciplinaire va encore s'étoffer, vos qualités universitaires et professionnelles s'accroître.

Soyez assurés de notre volonté, que ce soit la direction, les équipes pédagogiques et administratives, de vous accompagner au mieux tout au long de vos deux années de master.

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires à votre parfaite compréhension de l'organisation de vos études.

Nous vous souhaitons de vous épanouir tant personnellement que professionnellement dans notre Faculté.

Tous mes vœux de réussite !

Olivia Robin-Sabard
Doyenne de la Faculté



Le mot des directeurs



Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous sommes très heureux de vous accueillir au sein du master Droit du patrimoine de Tours et nous vous souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle étape de votre parcours universitaire.

Vous avez franchi un nouveau cap : celui de l'approfondissement de vos connaissances, de la spécialisation et de la projection vers un futur professionnel aux multiples perspectives.

Le droit du patrimoine est vivant et en perpétuelle évolution. Il nécessite d'appréhender des matières aussi diverses que le droit immobilier, le droit patrimonial de la famille, le droit fiscal, tout en mobilisant les bases acquises en licence (droit de la famille, droit des obligations, droit des biens, droit des sociétés, etc.). Il est concerné par les enjeux juridiques contemporains : la transformation numérique, les transitions environnementales, le développement durable, etc.

Au sein du master droit du patrimoine, vous vous spécialiserez en seconde année en droit immobilier ou en ingénierie patrimoniale après avoir construit un socle commun de connaissances et compétences en première année. Vous vous formerez au monde juridique de demain qui exigera plus que jamais la maîtrise du raisonnement juridique et un esprit à la fois critique et créatif.

Toute la dynamique équipe pédagogique est mobilisée pour vous accompagner. Vous êtes toutefois l'artisan principal de votre réussite et de votre épanouissement. Nous comptons donc sur votre implication, votre rigueur et votre curiosité intellectuelle tout au long de ce parcours. L'autonomie, la prise d'initiatives et le travail collaboratif seront valorisés.

Au cours de votre formation, vous aurez l'occasion de nouer des liens forts avec votre promotion et de développer des compétences humaines précieuses, notamment en vous investissant au sein de l'association estudiantine Patrimonium.

Nous espérons que vous saisissez toutes les opportunités qui se présenteront à vous et nous vous souhaitons deux belles années, riches et enthousiasmantes, pleines d'enseignements, de réussite et d'épanouissement.

Camille DREVEAU, Franck JURÉDIEU, Fabienne LABELLE,

Responsables du Master



Aujourd'hui la Faculté de Droit, Économie et des Sciences Sociales, c'est...



4 domaines d'étude :

Droit, Économie, Géographie et Science politique



Une offre de formation Licence, Master, Doctorat. 10 mentions en Master et 20 parcours.



2 sites de formation : sites Portalis à Tours et Jean Jaurès à Blois (Antenne de droit)



Plus de 3500 **étudiants**



35 personnels administratifs, 150 enseignants titulaires et plus de **300 intervenants extérieurs**

01

REJOINDRE MA FACULTÉ

Accès	9
Ma scolarité	10
M'informer sur ma Faculté	10

02

ÉTUDIER DANS MA FACULTÉ

Mes inscriptions	13
Mes examens	13
Mes résultats	14
Mes absences	14
Mon régime spécial d'études (RSE)	14
Mes services numériques	15
Mes ressources pédagogiques	16

03

MA FORMATION

Master 1

Mes enseignements	22
Calendrier universitaire	24
La recherche d'apprentissage	25
Professionalisation	27

Master 2

Mes enseignements	29
Calendrier de l'alternance	32
L'apprentissage	33
Professionalisation	34
La vie du Master	35

04

ENRICHIR SON PARCOURS D'ÉTUDES

Mes stages	38
Mes mobilités internationales	38
Mon accompagnement dans la vie professionnelle	39
Ma participation à la vie de ma Faculté	39

05

BIEN VIVRE DANS MA FACULTÉ

Mon logement	42
Mon RU	42
Ma santé	42
Mon accompagnement	43
Ma sécurité	44
Ma responsabilité	44
Mon activité physique et sportive	45

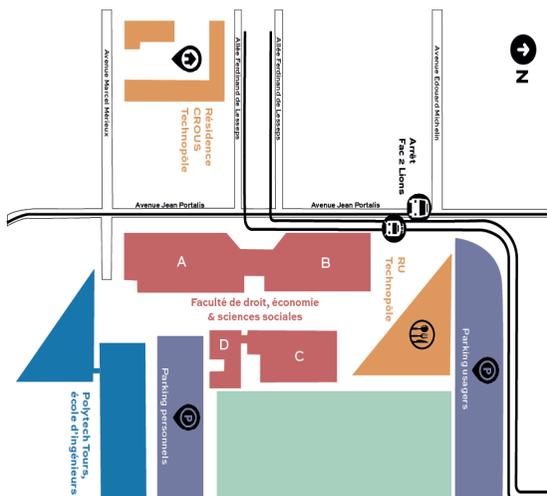




Rejoindre ma Faculté

Accès	10
Ma scolarité	11
M'informer sur ma Faculté	11

Accès



En transports en commun

➔ Pour vous déplacer à Tours, le réseau Fil bleu combine bus et tramway. La Faculté se situe sur la ligne de tramway (arrêt Fac 2 Lions) qui circule avec une fréquence de 5 à 10 minutes. Vous pouvez aussi emprunter la ligne de bus 5 qui a une fréquence de 10 à 15 minutes. Si vous avez entre 19 et 25 ans, une offre à partir de 23€ par mois vous sera proposée.

N'oubliez pas de télécharger l'application **Fil bleu** qui vous permet de prévoir vos déplacements et de consulter les horaires en temps réel.

En vélo

➔ Des emplacements pour vélos sont spécialement prévus, merci de les utiliser et de ne pas stationner vos vélos autour des lampadaires.

Il existe un service de location de vélos, **Velociti** pour les habitants des 25 communes desservies par le réseau Fil bleu. Pour 3 à 5 euros par mois, vous pourrez louer un vélo avec son entretien compris.

Si vous disposez d'un abonnement Fil bleu, vous aurez un accès gratuit aux 15 parcs à vélos couverts et sécurisés à différents endroits de la ville.

En train

➔ L'agglomération de Tours dispose de deux gares TGV (Tours et Saint-Pierre-des-Corps) qui favorisent les déplacements intercités.

Depuis la gare de Tours, 15 minutes de trajet en tramway sont nécessaires alors que depuis la gare de Saint-Pierre-des-Corps, vous aurez un trajet de 40 minutes en bus (ligne 5).

Vous pouvez profiter de tarifs réduits sur vos trajets grâce à **yeps.fr** qui s'adresse aux jeunes de la région Centre-Val de Loire âgés de 15 à 25 ans. Yep's, ce sont aussi des réductions sur vos achats et sorties culturelles, le sport et plein d'autres choses...

En voiture

➔ Un parking est mis à disposition des étudiants à proximité de la Faculté. Les règles de stationnement sont à respecter sous peine d'un enlèvement potentiel. Le parking n'étant pas surveillé, faites attention à ne pas laisser d'objets visibles depuis l'extérieur de votre voiture.

Ma scolarité

Accueil

Ce service est votre interlocuteur pour toutes les questions liées à votre vie sur le campus; il vous orientera, le cas échéant, vers le service le plus adapté pour obtenir réponse.

Accueil

 Bâtiment B - Rez de chaussée

 accueil.dess@univ-tours.fr

 Lundi au vendredi : 08h30-12h00 et 12h45-16h00

 02 47 36 10 92

Scolarités Masters

Les secrétariats pédagogiques assurent la gestion pédagogique et administrative de votre Master. Sa mission est de vous accueillir et vous informer dans vos démarches tout au long de l'année universitaire. Vos interlocuteurs vous aideront en matière d'inscription, de bourses, d'orientation, de difficultés sociales et médicales. Ils seront également chargés de vous communiquer vos résultats d'examen.

Scolarités Masters

 Bâtiment D - 1^{er} étage

 scolarite.masters.dess@univ-tours.fr

 Lundi au vendredi : 08h45-12h00 et 13h30-17h00 (horaires susceptibles d'évoluer en fonction du secrétariat).

Service relations internationales

Le service des relations internationales est votre interlocuteur pour toutes les questions liées à vos études à l'étranger. Vous pouvez aussi vous informer sur nos partenariats et sur l'accueil des étudiants internationaux.

Relations internationales

 Bâtiment B - 2^{ème} étage B229

 anri.dess@univ-tours.fr

 Lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 13h00-16h30

M'informer sur ma Faculté

Site internet

Le site internet officiel de la Faculté droit.univ-tours.fr vous permet de retrouver les informations nécessaires concernant votre scolarité et votre vie étudiante. Vous y trouverez également les actualités les plus récentes, les contacts et les détails sur votre formation (maquette, coefficients...).

Instagram



Restez informé et retrouvez des événements en temps réel en suivant le compte instagram officiel de la Faculté [@fac_dess_tours](https://www.instagram.com/fac_dess_tours).



Votre Faculté

 50 Avenue Jean Portalis BPO607
37206 Tours Cedex 03

 droit.univ-tours.fr

 [@fac_dess_tours](https://www.instagram.com/fac_dess_tours)



2

Étudier dans ma Faculté

Mes inscriptions	14
Mes examens	15
Mes résultats	16
Mes absences	16
Mon régime spécial d'études (RSE)	16
Mes services numériques	17
Mes ressources pédagogiques	18

Mes inscriptions

Mon Inscription Administrative (IA)

Votre inscription administrative vous confère le statut d'étudiant du 1er septembre au 31 août. Elle est à réaliser chaque année grâce à l'onglet «Réinscription» sur l'ENT. Pour les M2, vous voudrez bien vous rapprocher de votre gestionnaire pédagogique en charge de cette démarche et donc contactés.

N'oubliez pas de régler la CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus) au préalable.

Mon Inscription Pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique est une étape nécessaire au bon déroulement de votre année. Elle est différente de l'inscription administrative que vous avez déjà réalisée. Cette démarche vous permet de choisir et d'officialiser vos enseignements optionnels, votre choix de langue... L'inscription pédagogique se fait chaque année (que vous poursuiviez vos études, que vous redoublez, que vous changiez de faculté...)

Les inscriptions se déroulent en septembre, vous recevrez une fiche pédagogique à remplir et à retourner à votre gestionnaire.



Sans cette inscription, vous ne pourrez donc pas passer vos examens et par conséquent valider votre année.

Ma carte d'étudiant

En début d'année, vous allez recevoir une carte d'étudiant qui vous donne accès à de nombreux services dont ceux de la Faculté.

Grâce à votre carte d'étudiant, vous pourrez, par exemple :

- Régler vos repas au Restaurant Universitaire (RU) via l'application **Izly** ;
- Accéder aux salles qui vous sont dédiées ;
- Imprimer des documents au sein de la Faculté ;
- Emprunter des livres, documents à la Bibliothèque Universitaire (BU) ;
- Bénéficier de réductions étudiantes.

Elle n'est pas renouvelée chaque année, nous vous conseillons donc d'en prendre soin. Les années suivantes, un autocollant vous sera distribué afin de mettre à jour la date de validité de votre carte d'étudiant.

En cas de perte ou de vol de votre carte, faites immédiatement opposition sur votre portemonnaie en allant sur le site **Izly** et signalez-le rapidement à votre scolarité.

Vous pourrez obtenir une nouvelle carte auprès de votre service de scolarité. Attention, la réédition est payante ; vous devrez régler 10€ de frais.



Izly

 izly.fr

Mes examens

Les examens ont lieu à l'issue de chacun des 2 semestres.

2 périodes d'examens sont organisées par année universitaire : une en décembre/janvier pour le premier semestre, une en avril/mai pour le second semestre.

Une seconde session (rattrapages) se déroule en juin pour les 2 semestres.

Le calendrier et les modalités des épreuves vous seront communiqués au plus tard 15 jours avant les épreuves.

Pour les Master 2, veuillez vous référer à votre calendrier ou aux informations de rentrée, pour connaître vos dates d'examens.



Vous pouvez retrouver le fonctionnement des rattrapages sur :

[droit.univ-tours](#) > [Scolarité](#) > [Vos études](#) > [Rattrapages](#)

En Master, les épreuves sont de 2 types :

- Le **contrôle continu**, qui permet une évaluation régulière. Les absences doivent être justifiées auprès des chargés de travaux dirigés.
- Les **examens terminaux** concernent en principe toutes les autres matières. Les absences doivent être justifiées auprès de la scolarité.



Les deux semestres **ne se compensent pas**. Vous validerez l'année si vous avez la **moyenne supérieure ou égale à 10** aux deux semestres.

Le règlement des examens

1. Si vous arrivez après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, vous ne serez pas autorisé à entrer dans la salle des examens. Il appartient au responsable de l'épreuve d'autoriser l'entrée d'un étudiant si la cause du retard résulte d'un incident de transport individuel ou collectif. En revanche, aucun temps supplémentaire ne vous sera accordé pour composer.
2. Vous devrez vous présenter à l'entrée de la salle d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve.
3. Vous ne serez pas autorisé à sortir définitivement dans les 45 premières minutes suivant la distribution des sujets.
4. Les sorties temporaires ne sont pas autorisées pour vos épreuves de 2 heures ou moins sauf raison médicale ou impérative. Les sorties temporaires sur des épreuves plus longues ne pourront s'effectuer que 2 heures après le début. Il ne sera toléré la sortie que d'un seul étudiant à la fois. Vous serez accompagné d'un surveillant.
5. Seuls les étudiants munis de leur carte d'étudiant ou d'une pièce d'identité et dont le nom figure sur les listes d'émargement sont autorisés à composer. Contactez immédiatement votre scolarité en cas de difficulté.
6. L'accès aux salles n'est autorisé qu'avec le matériel nécessaire pour composer (stylos, codes, documents autorisés...). Votre sac doit être déposé en bout de rangée avec tous vos objets connectés éteints.
7. Le seul papier brouillon autorisé est celui remis lors de l'épreuve.
8. À l'issue de l'épreuve, vous devez sortir en silence afin de ne pas perturber les étudiants qui continuent à composer.
9. L'étudiant auteur/complice d'une fraude ou d'une tentative de fraude lors d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen se verra traduit devant la section disciplinaire du Conseil d'administration de l'université (décret n°92-657 modifié du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur).



Vous pouvez retrouver le règlement des examens sur :

[droit.univ-tours > Scolarité > Vos études > Le règlement des examens](#)

Mes résultats

Vos résultats seront disponibles en vous connectant sur votre ENT, onglet [Mon Dossier Web \(MDW\)](#). Vous y trouverez également votre [certificat de scolarité](#).

Aucun résultat ne vous sera communiqué par téléphone.

Mes absences

La présence aux TD est obligatoire et toute absence doit être justifiée par mail auprès de votre chargé de TD qui en appréciera la recevabilité.

Pendant les examens, si vous êtes absent à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, le justificatif d'absence doit être communiqué dans un délai maximum de 10 jours à la scolarité.

En cas d'absence injustifiée (TD, examen...), vous serez considéré comme **défaillant** et vous ne pourrez donc pas valider votre année.

Mon Régime Spécial d'Études

Le régime spécial d'études (RSE) est destiné aux étudiants ayant besoin d'aménagements d'emploi du temps, d'un mode de contrôle des connaissances adapté, de dispense de TD...

Pour bénéficier de ce régime, vous devez être :

- Étudiant salarié (200 heures de travail minimum pendant le semestre, 400 heures pendant l'année universitaire ou enseigner au moins 160 heures sur l'année universitaire).
- Étudiant engagé dans un service civique.
- Étudiant auto-entrepreneur.
- Étudiant sportif de haut et bon niveau.
- Étudiant ayant des responsabilités au sein du bureau d'une association reconnue d'intérêt général ou labellisée "Association de l'Université de Tours" (président, secrétaire et trésorier).
- Étudiant élu.
- Étudiant artiste confirmé dans un cadre semi-professionnel et/ou dans le but d'une professionnalisation.

Régime Spécial d'Études

 Bâtiment D au 1e étage D118

 scolarite.masters.dess@univ-tours.fr

 02 47 36 10 67

 Vous pouvez retrouver les informations relatives au RSE sur :

[droit.univ-tours > Scolarité > Vos études > Régime spécial d'études](#)

Mes services numériques

Mon ENT

L'Université de Tours met à votre disposition un Espace Numérique de Travail (ENT) personnalisé, qui vous donne accès à un ensemble d'outils et de services en ligne :



Messagerie email



Emploi du temps



Ressources documentaires



Cours en ligne (CELENE)

20/20

Résultats d'examens



Convention de stage

Les accès à votre ENT sont mentionnés en début d'année sur votre certificat de scolarité. Vous recevrez votre mot de passe par SMS lors de l'activation de votre compte.

Votre adresse mail universitaire est personnelle et inscrite sur votre carte étudiante (prenom.nom@etu.univ-tours.fr).

Consultez votre messagerie dès la rentrée et régulièrement via l'ENT. Vous recevrez tout au long de l'année des informations importantes liées à votre scolarité et à votre vie étudiante.

ATTENTION

Parmi vos mails, certains contiennent des informations précieuses. C'est le mode de communication privilégié de la Faculté.

Lisez et portez une attention particulière aux mails notamment envoyés par :

- doyen.dess@univ-tours.fr
- scolarite.master.dess@univ-tours.fr
- secretariatgeneral.dess@univ-tours.fr
- ceux de vos responsables d'année et de vos enseignants

Pour une meilleure utilisation, vous pouvez transférer votre boîte mail étudiante sur votre service de messagerie habituel. La création de filtres vous permet aussi de repérer facilement les mails importants à lire.

 Vous pouvez retrouver les informations relatives à l'ENT sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèque & ressources numériques > ENT](#)

et plus encore...



Informatique

 Bâtiment A - 2^{ème} étage A255

 assistance.etudiants@listes.univ-tours.fr

 Lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 13h00-17h00

Mon espace CELENE

Via votre ENT, vous pouvez accéder à votre espace **CELENE**. Il s'agit d'une plateforme sur laquelle vos enseignants peuvent déposer leurs supports de cours, communiquer des questionnaires ou créent des espaces de dépôt de devoir.

Il faudra vous inscrire au cours que vous aurez sélectionné.

Lorsque CELENE vous demande une clef d'inscription, il faut saisir le mot de passe que vous aura communiqué votre enseignant. Si vous n'en disposez pas, vous devez le contacter par mail car il est le seul habilité à vous le fournir.

 Vous pouvez retrouver les informations relatives à l'Espace CELENE sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèque & ressources numériques > Cours en ligne \(CELENE\)](#)

Mes accès wifi

UTSPOT est une couverture WIFI sécurisée disponible sur tous les sites de l'Université. En vous y connectant, une fenêtre va s'ouvrir sur votre appareil et vous utiliserez vos identifiants ENT pour finaliser la connexion.

Mes impressions

Vous pouvez utiliser les photocopieuses et imprimantes de la BU, des salles informatiques ou des couloirs de l'Université avec votre carte d'étudiant rechargée.

Vous pouvez utiliser les photocopieuses et imprimantes de la BU, des salles informatiques ou des couloirs de l'Université avec votre carte d'étudiant rechargée.

Pour cela, allez sur imprimer.univ-tours.fr et connectez-vous avec vos identifiants ENT. Localisez l'onglet Impression web sur le menu à gauche et cliquez sur le bouton «Envoyer un travail».

Mon assistance numérique

Elle vous aidera à résoudre vos problèmes informatique/de connexion. Vous la trouverez sur la page de connexion de votre ENT. Il s'agit de l'un des 4 onglets présents avant votre connexion intitulé «Assistance connexion étudiants». Vous pourrez alors activer votre compte ENT ainsi que récupérer un nouveau mot de passe en cas d'oubli de celui-ci.

Si votre problème persiste, n'hésitez pas à contacter le service informatique via assistance.etudiants@listes.univ-tours.fr.

Mes ressources pédagogiques

Bibliothèques

Vous trouverez 2 bibliothèques sur le site de la Faculté.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Située bâtiment C, la BU concentre les ressources nécessaires et un large espace de travail. Des documents et ouvrages sur le droit mais aussi la géographie, l'économie et la gestion y sont disponibles. Vous pouvez aussi y retrouver des revues, BD, romans...

Des postes informatiques, des salles de travail en groupe ainsi que des espaces de repos et de lecture sont à votre disposition pour travailler dans les meilleures conditions.



Tous les ans, lors des périodes d'examens, la BU étend ses horaires jusqu'à 22 heures. Vous pouvez consulter les horaires d'ouverture de la BU, son affluence et réserver des salles de travail en groupe sur le site [Affluences.com](https://www.affluences.com) ou en téléchargeant l'application.

BU

 Bâtiment C

 bu.deux-lions@univ-tours.fr

 02 47 36 11 10

 08h30 - 19h00 du lundi au vendredi,
9h - 18h le samedi



Vous pouvez retrouver les informations relatives à la BU sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèques & ressources numériques](https://droit.univ-tours.fr/Bibliothèques-et-ressources-numériques) > [Bibliothèque universitaire des Deux Lions](#)

➤ Bibliothèque Droit Recherche (BDR)

Située au premier étage du bâtiment D, cet espace met à disposition plus de 13 000 ouvrages en lien avec la recherche dans les différentes disciplines du droit et de la science politique.

Elle est réservée aux enseignants, doctorants et étudiants de master 2 de la Faculté. Toutefois, la BDR faisant pleinement partie du réseau documentaire local, elle permet aux autres étudiants d'accéder à ses ouvrages par l'intermédiaire de la Direction des Bibliothèques & des archives (DBA) à la BU des 2 Lions (prêt navette, prêt entre bibliothèques).

BDR

 Bâtiment D - 1^{er} étage

 02 47 36 11 81

 Lundi au vendredi : 07h30-20h00
(accessible par badge)



Vous pouvez retrouver les informations relatives à la BDR sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèques & ressources numériques](https://droit.univ-tours.fr/Bibliothèques-et-ressources-numériques) > [Bibliothèque de recherche](#)

Faclab

Le faclab vous donne les outils nécessaires pour la création de projets universitaires numériques accompagné par des ingénieur(e)s en multimédia.

Pour profiter de cet espace et de l'accompagnement de l'équipe, il faut que votre projet soit en lien avec votre formation et encadré par un enseignant.



- Un espace de réunion avec un tableau interactif est à votre disposition.
- Un espace de tournage avec du matériel audiovisuel (micro, caméra, trépied, fond vert...).
- Un espace de montage composé de différents postes informatiques avec la suite Adobe.

Mêlez la créativité à vos projets universitaires grâce à l'équipe du faclab

Faclab

 Bâtiment B - 1^{er} étage

 newteach.univ-tours.fr



Vous pouvez retrouver les informations relatives au faclab sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèques & ressources numériques](https://droit.univ-tours.fr/Bibliothèques-et-ressources-numériques) > [faclab](#)

Centre de Ressources en Langues

Il est dédié à la pratique des langues vivantes en autonomie et en fonction de vos besoins. L'accent est notamment mis sur la pratique orale avec le professeur et/ou les étudiants tuteurs d'anglais présents sur place.

Vous pourrez bénéficier :

- d'espaces de lecture avec des dossiers de travail, des journaux, des revues spécialisées, des livres de littérature, des manuels autocorrectifs, des dictionnaires...
- d'espaces informatiques avec logiciels spécialisés et accès à internet (médiats en ligne, stations de radio et chaînes de télévision, activités ciblées sur les différentes compétences linguistiques...).
- d'espaces de conversation pour des ateliers thématiques ou une expression orale intensive.

Chacun peut donc travailler à son rythme et à son niveau au CRL



**18 postes
informatiques**



**4 espaces de
conversation**



**22 places
de lecture**

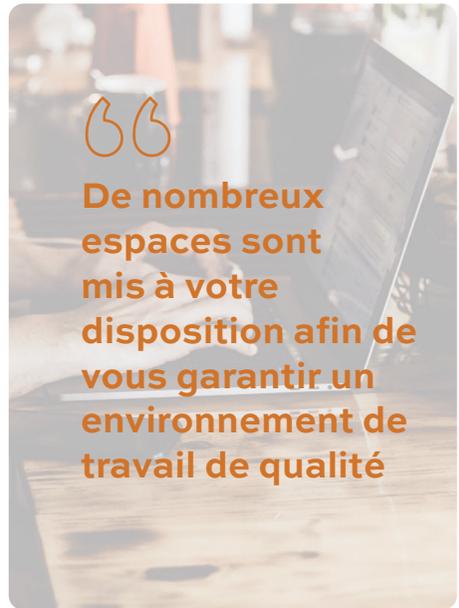
 CRL

 Bâtiment A - A210 et A201

 Vous pouvez retrouver les informations relatives au CRL sur :

[droit.univ-tours > Bibliothèques & ressources numériques > Centre de Ressources en Langues](#)

- Il est possible de postuler en tant que tuteur CRL (emploi rémunéré)
@ thibault.montali@univ-tours.fr



Mes associations étudiantes



Retrouvez toutes les informations sur vos associations sur le site internet



[droit.univ-tours > Vie étudiante > Associations étudiantes](#)





3

Ma formation

Master 1

L'offre de formation	11
Calendrier général	11
La recherche d'apprentissage	10

Master 2

L'offre de formation	11
Calendrier général	11
Alternance	10
Rapport d'alternance, mémoire de recherche ou mémoire de stage	10
Autres informations	10

Master 1

Mes enseignements

Semestre 7

UE 1 - Enseignements fondamentaux

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Droit patrimonial du couple	30H	15H	8	4
Droit des sûretés	30H	15H	8	4

UE 2 - Enseignements complémentaires

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Droit de l'environnement	30H	-	3	2
Droit des assurances	30H	-	3	2
Langues vivantes	-	20H	2	2

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Histoire du droit du patrimoine	20H	-	3	2
Droit de la construction	26H	-	3	2

Semestre 8

UE 1 - Enseignements fondamentaux

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Droit des successions	30H	15H	8	4
Droit immobilier	30H	15H	8	4

UE 2 - Enseignements complémentaires

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Droit des libéralités	20H	-	4	2
Langues vivantes	-	20H	2	2
Droit de l'urbanisme	30H	-	3	-

UE 3 - Enseignements de spécialisation

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Stage et mémoire de stage ou mémoire de recherche	-	-	-	-
Techniques de recherche d'emploi	-	10H	-	-
Une matière au choix entre :				
Pratiques notariales	14H	-	2	-
OU				
Droit bancaire	20H	-	2	-

Calendrier à titre indicatif

Calendrier Universitaire 2025 - 2026

août 2025	sept. 2025	oct. 2025	nov. 2025	déc. 2025	Janv 2026	févr. 2026	mars 2026	avr. 2026	mai 2026	juin 2026	juill. 2026	août 2026
1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S
2 S	2 M	2 J	2 M	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D
3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L
4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 L	4 S	4 J	4 S	4 M
5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M
6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J
7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 S
8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S
9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D
10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L
11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M
12 M	12 V	12 M	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 M	12 M
13 M	13 J	13 J	13 J	13 M	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 M	13 L	13 J
14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V
15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S
16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D
17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L
18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 L	18 S	18 M
19 M	19 V	19 M	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 M	19 M
20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 M	20 L	20 J
21 J	21 D	21 M	21 M	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 M	21 M	21 V
22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S
23 S	23 M	23 J	23 M	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 D	23 M	23 J	23 D
24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L
25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 M	25 L	25 J	25 J	25 M
26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 M	26 V	26 M	26 M	26 M
27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J
28 J	28 D	28 M	28 S	28 D	28 M	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 S
29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 M	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S
30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D
31 D		31 V		31 M	31 S		31 M		31 D		31 V	31 L

La recherche d'apprentissage



Chers futurs apprentis,

Choisir l'apprentissage, c'est opter pour une voie d'excellence.

C'est le moyen idéal pour s'épanouir, comprendre concrètement les réalités de votre futur métier et faciliter votre insertion professionnelle. Notre engagement, partagé avec l'équipe de l'UFR DESS, est de vous accompagner dans votre transformation en professionnels responsables et compétents, prêts à relever les défis de demain. C'est aussi la possibilité, avec le soutien du CFA des Universités Centre-Val de Loire, de mener des projets collectifs et individuels pour enrichir votre expérience apprentissage.

Rejoignez-nous pour construire ensemble votre avenir !

Françoise Le Vézou - Directrice du CFA des Universités Centre-Val de Loire

+140 FORMATIONS

98,45% TAUX DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

87% TAUX D'INSERTION EN EMPLOI

6 mois après l'obtention du diplôme

+1 925 EMPLOYEURS PARTENAIRES

2 744 APPRENTIS

En 2024

25 719 APPRENTIS FORMÉS

En 2024

Le CFA des Universités Centre-Val-de-Loire

C'est un centre de formation 100% dédié à l'apprentissage dans le supérieur. Présent à l'Université d'Orléans, l'Université de Tours, l'ESAD Orléans et sur 19 sites de formations.

Quand s'informer sur l'apprentissage et se lancer ?

Dès le début de votre Master 1, vous pouvez commencer à vous informer sur l'apprentissage : les chargées d'apprentissage du CFA des Universités Centre Val de Loire sont là pour vous répondre !

Dès janvier elles organiseront une réunion d'information au sein de l'UFR DESS, suivie d'un **atelier pratique pour la recherche de votre contrat d'apprentissage** :

- Création de CV et lettre de motivation
- Préparation à l'entretien
- Accompagnement dans la recherche d'employeur

Et ensuite ? Vous bénéficiez d'un **suivi individuel** jusqu'à la signature du contrat (et vers votre insertion professionnelle !).

Les avantages concrets de l'apprentissage

- Formation diplômante (Licence Pro, Master, DCG/DSCG)
- expérience professionnelle valorisante
- Contrat de travail + salaire mensuel
- Statut salarié : congés, mutuelle, retraite, etc.
- Insertion professionnelle rapide
- Suivi individuel par nos chargées d'apprentissage

Avec le CFA des Universités Centre-Val de Loire, vous pouvez également vivre une expérience de mobilité internationale pendant votre contrat d'apprentissage.

Les étapes pour devenir apprenti(e)

1. S'inscrire dans une formation ouverture à l'apprentissage
2. Être admis
3. Pré-inscription sur le portail du CFA
4. Recherche entreprise et signature du contrat
5. Bienvenue dans l'apprentissage !

Se préparer efficacement à l'entretien de recrutement

Côté dossier :

- CV professionnel
- Profil LinkedIn
- Lettre de motivation personnalisée

Côté posture :

- Entraînement à l'entretien
- Adopter une attitude professionnelle
- Savoir présenter son projet professionnel et sa formation

Trouver une entreprise

- Mobiliser son réseau(enseignants, proches..)
- Faire des candidatures spontanées
- Relancer efficacement
- Utiliser la plateforme **CFA GRIMP** : plateforme personnalisée d'accompagnement dédiée à la recherche de contrats d'apprentissage.



Vous n'êtes pas seul(e) ! En résumé

Le CFA des Universités Centre-Val de Loire vous accompagne tout au long de votre parcours grâce à nos Chargées d'apprentissage :

- Ateliers d'accompagnement
- Suivi personnalisé
- Offres adaptées à ton profil
- Mises en relation avec les entreprises
- Accompagnement dans toutes vos démarches étudiants

Vos contacts à l'UFR DESS

Les chargées d'apprentissage :

 **Anne PORCHER**
anne.porcher@cfa-univ.fr

 **Élise BRAUDEY**
elise.braudey@cfa-univ.fr

 **Marion M'BOU-MOUKASSA**
marion.mboumoukassa@cfa-univ.fr

 Bâtiment D - Bureau D113

Retrouvez-nous : www.cfa-univ.fr

 CFA des Universités Centre-Val de Loire

 cfadesuniversites_formations

 CFA des Universités Centre-Val de Loire

 CFA des Universités Centre-Val de Loire

Professionalisation

En Master 1

L'alternance n'est proposée qu'en master 2, mais la professionnalisation est amorcée dès la première année de master :

- Par la tenue régulière de rencontres professionnelles, auxquelles votre participation est requise. Lors de ces rendez-vous, des professionnels du secteur du droit du patrimoine viennent présenter leur entreprise et leur métier, vous proposer des stages et/ou alternance le cas échéant. Vous pouvez apporter CV et lettre de motivation.
- Par la possibilité d'effectuer un stage en France ou à l'étranger. Les stages doivent impérativement être réalisés en dehors des périodes de cours. Il vous appartient de prendre l'initiative de vos recherches de stage, en vous appuyant si vous le souhaitez sur le réseau professionnel du master droit du patrimoine.
- Par l'organisation d'événements destinés aux étudiants par l'intermédiaire de l'association Patrimonium (ex. Organisation du forum des métiers et de l'apprentissage)

Mémoire

Il n'est pas de bon praticien qui ne soit capable de se référer à la théorie pour fonder ses actes. La maquette prévoit la rédaction d'un mémoire de stage ou d'un mémoire de recherche. Il s'agit d'une initiation à la recherche. La rédaction d'un mémoire est un exercice fondamental dans votre cursus universitaire. Il vous offre l'occasion de consolider les connaissances acquises pendant votre licence, d'acquérir une expertise dans un domaine plus précis et de développer des compétences méthodologiques indispensables pour votre future carrière professionnelle, telles la réalisation d'un travail en autonomie, la gestion du temps pour un projet long, la réalisation d'une recherche approfondie sur une question inédite, la sélection de sources fiables, l'analyse critique et la synthèse de données, la construction d'une argumentation logique de nature à emporter la conviction ou à faciliter la prise de décision, la qualité rédactionnelle. Cet exercice évalue vos capacités à construire une problématique originale à partir de votre sujet, à saisir l'ensemble des enjeux (juridiques, financiers, pratiques), à rechercher des données, à analyser leur pertinence et leur fiabilité scientifique, à bâtir un argumentaire structuré, à faire des propositions pertinentes.

Le choix des sujets et du directeur de mémoire se fait en septembre. Une séance collective de méthodologie se tient en octobre. Vous bénéficiez ensuite des conseils de votre directeur de mémoire, qu'il vous revient de solliciter en temps utile.

Le mémoire est à rendre début mai selon une date et des modalités qui vous seront communiquées par votre directeur de mémoire.

Master 2

Mes enseignements

Semestre 9

UE 1 - Droit foncier, patrimoine et urbanisme

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Foncier	50H	-	8	3
Protection du patrimoine historique	10H	-	2	1
Contentieux de l'urbanisme	10H	-	2	1
Acteurs publics et mise en oeuvre de la maîtrise	16H	-	3	1

UE 2 - Gestion de l'immeuble 1

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Baux et investissements locatifs	20H	-	3	2
Activités des intermédiaires et gestions des risques	20H	-	3	2

UE 3 - Enseignements complémentaires

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Droit de l'espace rural	12H	-	2	1
Fiscalité immobilière 1	15H	-	2	1
Vente immobilière	15H	-	3	2

UE 4 - Langue étrangère

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Anglais	20H	-	2	1

Semestre 10

UE 1 - Gestion del'immeuble 2

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Copropriétés et volumes	40H	-	3	3

UE 2 - Construction

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Marchés privés des travaux	20H	-	2	2
Marchés publics des travaux	15H	-	1	1
Sociétés immobilières	10H	-	1	1
Responsabilités et assurance des constructeurs	30H	-	2	3

UE 3 - Habitat

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Habitat durable	20H	-	2	1
Habitat social et coopératif	15H	-	2	1

UE 4 - Enseignements complémentaires

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Marché et financement de l'immo- bilier / techniques du bâtiment	20H	-	2	1
Fiscalité immobilière 2	12H	-	1	1
Anglais	-	20H	1	1
Projet tutoré	-	-	1	2

UE 5 - Projets professionnels

Matières	Cours	TD	ECTS	Coeff
Stage et mémoire de stage	-	-	12	-
	OU			
Mémoire de recherche	-	-	12	-
	OU			
Mémoire d'apprentissage	-	-	12	-
	OU			
Technique de recherche d'emploi	-	10H	-	-

L'apprentissage

Que signifie «être apprenti(e)» ?

Vous êtes apprentis au CFA des Universités Centre-Val de Loire, un centre de formation 100 % dédié à l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Il est présent à l'Université d'Orléans, l'Université de Tours, l'ESAD Orléans : sur 19 autres sites de formation.

En apprentissage, vous êtes salarié·e en formation : vous signez un contrat de travail et vous bénéficiez des mêmes droits qu'un salarié classique.

Un accompagnement personnalisé

À l'Université : vous serez suivi(e) par un tuteur universitaire, membre de l'équipe pédagogique, qui veille à votre intégration et au bon déroulement de votre mission en entreprise.

En entreprise : un maître d'apprentissage vous accompagnera et partagera avec vous son expérience et son savoir-faire.

Au CFA des Universités Centre-Val de Loire : une chargée d'apprentissage vous suivra tout au long de l'année pour vous soutenir.

Les avantages concrets de l'apprentissage

En tant qu'apprenti.e vous avez le droit à :

- Accès aux droits sociaux : congés payés, protection sociale, mutuelle, retraite
- Couverture en cas d'accident ou de maladie, que ce soit en entreprise ou à l'université
- Possibilité de télétravail, si l'entreprise l'autorise
- Exonération partielle des salaires perçus
- Droit à l'assurance chômage à la fin de votre contrat
- Une aide financière pour passer votre permis de conduire

Vos engagements

En signant votre contrat d'apprentissage, vous vous engagez à :

- Réaliser les missions confiées par votre employeur
- Respecter les règlements intérieurs de l'entreprise, de l'université et du CFA
- Assister régulièrement aux cours et activités pédagogiques
- Se présenter aux examens et évaluations
- Informer rapidement en cas d'absence et fournir les justificatifs nécessaires
- Utiliser régulièrement l'Espace de suivi numérique ES@ pour suivre votre parcours et faire valider votre progression par votre maître d'apprentissage et votre tuteur

En tant que salarié·e, vous devez justifier toute absence ou retard (arrêt maladie, convocation officielle, événement familial...).

- Le CFA des Universités Centre-Val de Loire déclare toutes vos absences à votre employeur
- En cas d'absence non justifiée, une retenue sur salaire peut être appliquée
- En cas d'arrêt maladie, comme tout salarié, vous devez envoyer votre certificat sous 48h à votre employeur. *Si vous n'avez pas de médecin traitant, contactez la CPAM ou SOS Médecin pour en désigner un.*



En cas de rupture de contrat avant les examens finaux, vous ne pourrez pas valider votre diplôme

Pour en savoir plus :

N'hésitez pas à contacter les chargées d'apprentissage :

 **Anne PORCHER**
anne.porcher@cfa-univ.fr

 **Élise BRAUDEY**
elise.braudey@cfa-univ.fr

 **Marion M'BOU-MOUKASSA**
marion.mboumoukassa@cfa-univ.fr

 Bâtiment D - Bureau D113

Retrouvez-nous aussi sur : www.cfa-univ.fr

Professionnalisation

En Master 2

Professionnalisation

Votre seconde année de master peut se dérouler :

- **En alternance.** Un tuteur universitaire vous accompagnera tout au long de votre alternance. Vous tiendrez un carnet de bord qui devra être mis à jour à l'issue de chaque période professionnelle. Cette année en alternance est consacrée par la rédaction d'un mémoire d'apprentissage qui se compose de deux parties. La première consiste en une analyse de votre expérience d'apprenti(e). Vous y exposerez notamment les connaissances et savoir-faire acquis au sein de la structure d'accueil, leur mise en perspective avec votre formation universitaire. La seconde partie consiste en l'analyse d'un dossier ou d'une problématique rencontrée au cours de votre apprentissage. Il s'agit d'évaluer votre savoir-faire (aptitude à appréhender les problématiques d'un dossier, à rechercher la documentation utile pour les traiter, à élaborer des solutions et des stratégies pour y répondre, à structurer vos propos pour informer, conseiller, convaincre). Votre mémoire d'apprentissage doit respecter les normes académiques d'un mémoire de recherche. Il doit être restitué à votre tuteur universitaire le 31 août.

OU

En formation initiale

- **Option "recherche".** Ce parcours prépare les étudiant(e)s souhaitant poursuivre en doctorat à l'issue de leur master. Il consiste en la rédaction d'un mémoire de recherche. Le sujet est élaboré conjointement avec votre directeur de mémoire. Le cas échéant, ce peut être la suite de votre mémoire de master 1. Cette option doit être choisie au plus tard fin octobre. Le mémoire doit être de préférence soutenu en juin pour vous permettre de candidater aux fins d'obtenir un financement de votre doctorat (contrat doctoral, bourse, CIFRE...)
- **OU**

- **Option "stage".** Le stage de fin d'étude doit être réalisé entre début mai (à l'issue des examens du second semestre) et le 31 août. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire de stage qui vise à développer une problématique juridique rencontrée lors de votre expérience professionnelle. Le sujet est élaboré conjointement avec votre tuteur universitaire et votre maître d'apprentissage. Il répond aux mêmes exigences académiques que le mémoire réalisé en première année de master. Il doit mettre en évidence les liens que vous avez pu faire entre vos connaissances académiques et votre pratique. Le mémoire est à rendre le 31 août. Il donne lieu à une soutenance courant septembre.

Projet tutoré

Le **projet tutoré** consiste en un travail de groupe autour d'un thème répondant à un enjeu professionnel ou une question d'actualité. Il donne lieu à une restitution publique et/ou un livrable. Ce projet vise à développer des compétences relatives à la planification et à la gestion d'un travail de groupe, à l'appréhension des divers enjeux d'une problématique, à la présentation orale du résultat de votre travail.

La vie du Master

Manifestations scientifiques

Afin de vous éveiller aux enjeux juridiques de demain, au-delà des enseignements proposés dans la maquette, tout au long de l'année seront organisées diverses manifestations scientifiques (colloques, conférences, débats...) auxquelles interviennent des enseignants-chercheurs et/ou des professionnels du droit. Certaines de ces conférences sont dispensées en langue anglaise par des collègues appartenant à des Universités étrangères partenaires de l'Université de Tours.

Association Patrimonium

L'Association Patrimonium a vocation à renforcer la cohésion au sein du master et participe à son rayonnement.

Elle a pour objectif de soutenir les projets scientifiques du master, notamment en accompagnant l'organisation de colloques et conférences. Elle peut également être à l'initiative d'événements professionnels ou scientifiques.

L'association organise divers événements conviviaux tout au long de l'année tels que la remise des diplômes, des afterwork, le gala annuel...

Peuvent y adhérer et participer à son fonctionnement les étudiant(e)s inscrit(e)s au master droit du Patrimoine. Au début de chaque année universitaire, l'Association élit son bureau et établit ses commissions.



4

Enrichir mon parcours d'études

Mes stages	10
Mes mobilités internationales	11
Mon accompagnement dans la vie professionnelle	11
Ma participation à la vie de ma Faculté	10

Mes stages



Vous pouvez retrouver les informations relatives aux stages sur :

[droit.univ-tours > Scolarité > Effectuer un stage](#)



Vous pouvez retrouver les informations relatives aux stages à l'étranger sur :

[droit.univ-tours > International > Partir étudier à l'étranger > Stage à l'étranger](#)

Modalités et règles

Les stages se déroulent obligatoirement dans le cadre d'un cursus. En d'autres termes, ils doivent être inscrits dans la maquette de formation et ne donnent pas, en revanche, nécessairement lieu à l'attribution d'une note.

- Un stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage conclue entre le stagiaire, l'organisme d'accueil, l'enseignant référent et l'Université. Le stage ne peut pas commencer avant la signature de la convention par toutes les parties.
- Le stagiaire est encadré par un enseignant-référent. Celui-ci a pour rôle d'accompagner l'étudiant pendant le stage (lequel doit être nécessairement en relation avec la formation suivie), de veiller à son bon déroulement et au respect de la convention de stage. En cas de difficulté pendant le stage, l'étudiant doit lui en référer pour obtenir aide et conseils.
- Le stage doit avoir lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 août de l'année en cours. Il peut être effectué en continu ou en discontinu. Il est important de définir dans la convention le planning de présence de l'étudiant, car le stage ne peut pas se dérouler durant les périodes de cours et d'examens.

La durée d'un stage volontaire doit être comprise entre 5 jours et 6 mois dans le même organisme d'accueil. Il est possible d'effectuer plusieurs stages dans différents organismes pour une durée cumulée supérieure à 6 mois. Des stages à l'étranger sont également possibles.



Vous pouvez retrouver vos gestionnaires sur :

[droit.univ-tours > Formations > Masters](#)

Mes mobilités internationales

La Faculté vous offre également la possibilité d'étudier à l'étranger : Erasmus+ (en Europe) et les accords internationaux (hors Europe). Pour partir en mobilité, vous devez valider au préalable votre première année et préparer votre candidature l'année universitaire précédant votre départ. Le dépôt des candidatures s'effectue chaque année en ligne :

- Entre février et mars pour les candidatures Erasmus+ pour une mobilité au semestre 1 ou annuelle de l'année suivante.
- Début septembre pour les candidatures Erasmus+ pour une mobilité au semestre 2 de l'année en cours.
- Après les vacances de fin d'année (janvier) pour une mobilité hors Europe (un semestre ou une année).

Sachez que vous pouvez prétendre à l'attribution de différentes aides à la mobilité. Rapprochez-vous du service relations internationales.



et plus encore...



Relations internationales



Bâtiment B - 2^{ème} étage B229



anri.dess@univ-tours.fr



Lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 13h00-16h30



Vous pouvez retrouver les informations relatives aux mobilités sur :

[droit.univ-tours > International > Partir étudier à l'étranger](#)

Mon accompagnement dans la vie professionnelle

La Maison de l'Orientation et l'Insertion Professionnelle (MOIP) vous apportera aide et conseils sur votre parcours académique et votre projet professionnel.

Les missions de la MOIP :

- Conseil en orientation : des conseillers vous aideront à construire votre projet professionnel et à définir votre parcours d'études.
- Aide à la préparation d'un dossier de candidature : si vous cherchez un stage ou un emploi, elle peut vous aider à trouver des entreprises ou organismes qui correspondent à votre projet. La MOIP vous guidera dans la réalisation de votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation...) et vous préparera à vos entretiens.
- Réorientation et aide sur Parcoursup : vous trouverez des conseils sur votre réorientation et dans l'élaboration de votre nouveau projet d'études. De même, des conseillers répondront à vos questions à propos de Parcoursup.
- Mise en place d'ateliers, forums, conférences : différentes thématiques vous seront proposées sur l'orientation et l'insertion professionnelle.
- L'entrepreneuriat : de nombreux dispositifs sont mis en place pour vous permettre de monter des projets créatifs et innovants en lien avec **PEPITE** (Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat).
- **Rpro Stage – Emploi** : Le réseau d'alumni de l'Université. Sur rpro.univ-tours.fr, vous pouvez accéder à des ateliers, des conseils pour votre recherche d'emploi, de stage ainsi que des offres d'emploi...

 MOIP

 Bâtiment H (rez-de-chaussée)
60 rue du Plat d'Étain, 37000 Tours

 moip@univ-tours.fr

 02 47 36 81 70

 Vous pouvez retrouver les informations relatives à la MOIP sur :

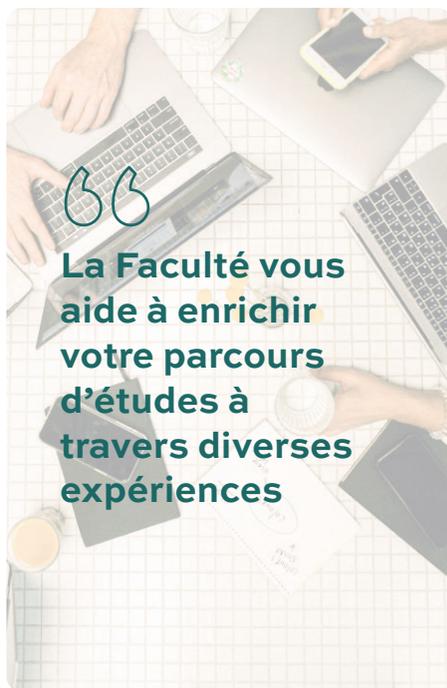
[univ-tours > Formations > Orientation, stage, emploi](#)

Ma participation à la vie de ma Faculté

Devenir élu étudiant au conseil de Faculté

La Faculté est administrée par un conseil élu, qui comprend des représentants de la communauté universitaire (enseignants, personnels et étudiants) ainsi que des personnalités extérieures. Il a notamment pour vocation d'élire le Doyen et les assesseurs, de déterminer la politique générale de la composante, des méthodes pédagogiques, ainsi que le budget et l'attribution des subventions aux associations étudiantes.

L'élection au conseil de Faculté est un scrutin de liste qui a lieu tout les deux ans (prochain 2025). Pour être élu, il vous faut constituer une liste avec des camarades qui partagent votre point de vue.



« La Faculté vous aide à enrichir votre parcours d'études à travers diverses expériences »



5

Bien vivre dans ma Faculté

Mon logement	10
Mon RU	11
Ma santé	11
Mon accompagnement	10
Ma sécurité	11
Ma responsabilité	11
Mon activité physique et sportive	11

Mon logement

Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) propose de nombreuses résidences universitaires au sein de la ville de Tours. Les logements CROUS peuvent aller du studio à un appartement avec divers services utiles pour les étudiants (laverie, garage à vélo, wifi, salle de travail...)

La résidence la plus proche de la Faculté des 2 Lions est :

- Résidence CROUS Technopôle,
7 Allée Guy Charff 37200 Tours

Le CROUS est le service qui vous accompagnera au quotidien tout au long de vos études supérieures. Il remplit différentes missions afin d'améliorer vos conditions de vie comme l'accès au logement, à la restauration, à la pratique sportive, à la santé...

Pour obtenir un logement en résidence universitaire, vous devez faire une demande de Dossier Social Étudiant (DSE) entre mars et mai sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Grâce au DSE et selon votre profil, vous pourrez avoir droit à des bourses et au remboursement de vos frais d'inscription.

Si vous n'obtenez pas de logement en résidence universitaire, sachez que le CROUS vous offre la possibilité de trouver un logement chez un particulier en vous connectant à Lokaviz.fr

 CROUS

 crous-orleans-tours.fr/contacts/

Mon Restaurant Universitaire (RU)

Plusieurs restaurants universitaires sont accessibles dans toute la ville. Le service de restauration du CROUS offre des repas coûtant entre 1 et 3,30€ selon votre profil. Sachez que vous pouvez demander votre repas à emporter pour le soir.

Il existe également des cafétérias à proximité des RU ou des lieux de formation.

Le restaurant le plus proche de la Faculté des 2 Lions est :

- RU Technopôle, 37200 Tours
(Prolongement du bâtiment B)

Le paiement de vos repas se fera prioritairement à l'aide de votre carte d'étudiant grâce à l'application **Izly** (paiement possible avec votre carte bancaire ou avec votre téléphone à l'aide d'un QRcode sur l'application Izly).

Ma santé

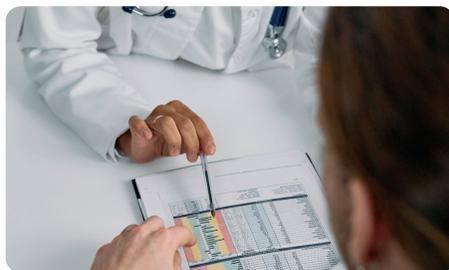
Service de Santé Étudiant

Le Service de Santé Étudiant (SSE) sera votre interlocuteur pour :

- des consultations individuelles, préventives mais aussi curatives, gratuites ou sans avance de frais dans les domaines de la médecine générale, gynécologie, hygiène bucco-dentaire, médecine préventive, orthophonie, diététique et médicopsychologique.
- la prévention collective via des actions menées par l'équipe de professionnels de santé et des étudiants relais santé.
- des mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

Sur présentation de vos cartes vitale et de mutuelle, vous n'avez aucun frais de santé à avancer.

Le SSE est ouvert du **lundi au vendredi de 08h30 à 17h (18h le jeudi)** pour des consultations médicales (sur rendez-vous) et un accueil infirmier (sans rendez-vous).





Le SSE est présent pour tout besoin ou toute question sur votre santé

Assistance sociale

Des professionnels sont à votre écoute et vous conseilleront dans vos démarches sociales (demandes de bourses, aides au logement, demandes de protection sociale...).

SSE

 Bâtiment H (1er étage)
60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours

 sse@univ-tours.fr

 02 47 36 77 00

Cellules d'écoute

Des cellules d'écoute ont été mises en place par l'Université afin de lutter contre les violences, le harcèlement et les discriminations. Des personnes qualifiées prennent en charge les victimes tout en mettant en place des mesures de protection.

N'hésitez pas à les contacter si vous êtes victime ou témoin de tels actes.

- Contre les discriminations, les violences et le harcèlement

Stop discrimination

 stop-discr.etu@univ-tours.fr

- Contre les violences sexistes et sexuelles

Cellule VSS

 vss@univ-tours.fr

La cellule VSS traite les violences et agressions sexuelles, assurant prévention, détection et soutien pour un environnement sécurisé et respectueux.

La confidentialité est garantie durant les différents échanges.

Mon accompagnement

Mes aménagements

Des demandes d'aménagement (preneur de note, tiers-temps, salle isolée...) peuvent être organisées avec l'aide du SSU pour les étudiants en situation de handicap. Le médecin de prévention du SSE échangera avec vous sur vos besoins. Votre chargé d'accueil vous accompagnera ensuite quotidiennement dans la mise en place de ces aménagements.



Chargé d'accueil handicap

 Bâtiment D au 1e étage B118

 02 47 36 11 85

Mission Handicap

L'équipe de la mission accueille, accompagne, insère et soutient les étudiants en situation de handicap au sein de l'université. Elle peut également vous assister dans votre parcours vers le monde professionnel.

SSU

 Bâtiment H (1er étage)
60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours

 ssu@univ-tours.fr

 02 47 36 77 00

Ma sécurité

Les défibrillateurs

La Faculté est dotée de plusieurs Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). Accessibles par tous en permanence, ils sont automatiques (la conduite à tenir est précisée par l'appareil) et ne nécessitent pas de formation.

Vous les trouverez :

- Bâtiment A : dans le hall en face de l'entrée de la cafétéria
- Bâtiment B : dans le hall près du grand escalier
- Bâtiment D : à l'entrée du hall à gauche

Les défibrillateurs sont à utiliser si une personne est victime d'un arrêt cardiaque avéré (victime inconsciente et en arrêt respiratoire)

Vous devez impérativement appeler (ou faire appeler) le **02 47 36 79 29**, le numéro sur les fiches d'urgence présentes dans chaque salle de cours. La Faculté se chargera de contacter les urgences.

Assister une personne en arrêt cardiaque est une course contre le temps, agissez vite et sans panique.

Les évacuations

En cas de nécessité d'évacuation, une sirène vous avertit. Vous devez alors vous diriger vers le point de rassemblement le plus proche en gardant votre calme.

Un chargé d'évacuation (muni d'un gilet ou d'un brassard) donnera des consignes auxquelles vous devez impérativement vous soumettre.

Les interventions

À l'entrée de chaque salle, vous trouverez une fiche qui vous indique quels sont les gestes et attitudes à adopter en cas d'accident ou de malaise afin d'assurer une prise en charge optimale.

Les numéros en cas d'urgence

02 47 36 79 29 - Contact d'urgence de la Faculté

112 - Numéro d'appel d'urgence européen

15 - SAMU

17 - Police secours

18 - Sapeur-Pompiers

114 - Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malendantes

Ma responsabilité

Notre environnement

La Faculté est un lieu que vous partagez ; il est important de veiller à le respecter pour le confort et la sécurité de tous.

- Éteignez les lumières après votre passage quand vous êtes le dernier à sortir (salles de cours, toilettes...).
- Ne jetez pas vos mégots de cigarette n'importe où, des cendriers sont prévus.
- Déposez vos déchets dans les poubelles que vous retrouverez sur tout le site (salles de cours, couloirs, halls, extérieurs...).

Vivre ensemble

Vous êtes désormais membre de la communauté universitaire ce qui signifie qu'en toutes circonstances vous devez respecter et être courtois avec votre interlocuteur. La Faculté est un espace ouvert dans lequel les idées doivent s'échanger et se partager. La violence ou l'insulte n'y a pas sa place.

La communication par mail avec vos différents interlocuteurs doit rester cordiale et respectueuse.

N'oubliez pas que sur les réseaux sociaux, vous êtes responsable de vos propos et vous devez adopter un comportement respectueux.

Vous veillerez à envoyer vos mails à des heures décentes et à utiliser les formules de politesse adéquates.

Les sanctions disciplinaires

La section disciplinaire du Conseil académique est l'instance qui traitera les problèmes disciplinaires de l'Université.

Elle est généralement saisie pour les fraudes et les tentatives de fraude lors d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen.

Elle est également compétente pour tous les faits de nature à porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'Université et à l'intégrité des personnes. À l'issue d'une procédure disciplinaire, si les faits sont avérés la sanction sera proportionnelle à leur gravité :

- Avertissement
- Blâme
- Mesure de responsabilisation : participation bénévole à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives
- Exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans avec possibilité de sursis si la sanction n'excède pas 2 ans
- Exclusion définitive de l'établissement
- Exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans
- Exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

Mon activité physique et sportive

Une fois que vous serez munis de votre carte d'étudiant, le SUAPS vous permettra d'accéder à des cours dans plus de 65 activités sportives sans limite d'inscription. Vous pourrez également participer à des stages de 1 à 7 jours (ski alpin, escalade falaise, randonnée pédestre... Un programme complet et diversifié d'événements vous est proposé tout au long de l'année (soirée patinoire, nuit du volley-ball, coupe interfac...). Vous pourrez suivre des formations diplômantes à tarifs réduits ou en exclusivité (BNSSA...) ainsi que des ateliers d'initiation (pratiques de bien-être...). En fonction de votre niveau de pratique, vous pourrez participer aux compétitions et tenter une qualification au championnat de France universitaire.

Les inscriptions aux cours s'effectuent à chaque début de semestre en ligne : suaps.univ-tours.fr/inscriptions

 SUAPS

 14 avenue Monge, 37200 Tours

 suaps@univ-tours.fr

 02 47 36 70 24



Lexique

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

BU : Bibliothèque Universitaire

BDR : Bibliothèque Droit Recherche

CC : Contrôle Continu. Épreuves tout au long du semestre

CELENE : Espace de cours en ligne

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CM : Cours Magistraux. Cours avec l'ensemble de la promotion

CRL : Centre de Ressources en Langues

CT : Contrôle Terminal. Épreuves de fin de semestre

Crous : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et scolaires

CVEC : Contribution à la Vie Étudiante et de Campus

DEF : Défaillant

DESS : Droit, Économie et Sciences Sociales

DSE : Dossier Social Étudiant auprès du CROUS

ENT : Espace Numérique de Travail

ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Ils permettent de reconnaître officiellement la charge de travail entre les différents pays de l'Union européenne et sont acquis à l'issue de vos examens

FC : Formation Continue

IA : Inscription administrative

IP : Inscription pédagogique

IZLY : Plateforme pour créditer votre carte étudiante

MDW : Mon dossier web accessible via l'ent

MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle

RSE : Régime Spécial d'Études, permet des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap, salariées et en charge de famille

RU : Restaurant universitaire

SSE : Service de Santé Étudiant

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

TD : Travaux dirigés. Cours en groupe réduit

UTSPOT : Wi-Fi étudiante



Faculté de droit,
économie
& sciences sociales

Faculté de droit, d'économie et des sciences sociales

 droit.univ-tours.fr

 [@fac_dess_tours](https://www.instagram.com/fac_dess_tours)

2025
2026